



## Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole des Landes



2915 route des Barthes 40180 Oeyreluy  
Tel. 05 58 98 70 93  
Route de Pomarez - 40250 Mugron  
Tel. 05 58 97 90 31  
cfa.land@educagri.fr  
<https://agricampus40.fr>



# L'Enseignement Agricole Public du département des Landes :

## EPLEFPA des Landes - AgriCampus40

- 3 sites : Dax-Oeyreluy, Mugron et Sabres
- 3 voies de formation : scolaire, apprentissage et continue
- 2 exploitations agricoles et des plateaux techniques

### Sabres

LPA - CFAFR - CFPPA -  
Exploitation  
domaines :  
Forêt, Métier du chien  
et de la sécurité



### Dax Oeyreluy

LEGTA - CFAAH - CFPPA -  
Exploitation  
domaines :  
Agriculture, Horticulture,  
Aménagement paysager,  
eau, environnement



### Mugron

LPA - CFAAH - CFPPA  
domaines :  
Agroéquipement,  
Service à la personne



EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles  
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole  
LPA : Lycée Professionnel Agricole  
CFAAH : Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole  
CFAFR : Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional  
CFPPA : Centre de formation Professionnelle et de promotion Agricole

### Actions proposées

Formations continues pré qualifiantes, qualifiantes et certifiantes

### Autres missions de l'organisme

- Animation et développement du territoire
- Développement, expérimentation, recherche
- Insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants
- Coopération nationale et internationale

### Dispositifs d'évaluation des actions

Les actions sont évaluées au travers d'enquêtes de satisfaction réalisées auprès des apprenants, des membres de l'équipe pédagogique, des entreprises et partenaires, des financeurs.



## Accueil d'apprenants en situation de handicap

Centre engagé dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations. Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

## Conditions d'accueil et d'hébergement

### Site de Dax

Le CFA dispose :

- de laboratoires de biologie,
- de laboratoires de physique-chimie,
- d'un hall hydraulique et d'une station d'épuration à but pédagogique
- de serres
- d'une exploitation agricole
- d'un atelier horticole
- de plateaux techniques
- d'un arboretum
- de salles d'informatique,
- de salles audio-visuelles,
- d'un centre de ressources,
- d'un gymnase avec mur d'escalade, d'un plateau d'Éducation Physique avec piste d'athlétisme, d'installations sportives de plein air,
- d'une salle de musculation,
- d'un amphithéâtre de 300 places avec vidéo-projecteur,
- d'un foyer.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Site de Mugron

Le CFA partage les locaux avec le LPA de Chalosse et dispose :

- de salles de classes de cours équipées de vidéoprojecteur
- de deux salles informatiques
- d'un pôle technique agroéquipement
  - une salle dédiée à l'enseignement de l'électricité
  - une salle dédiée à l'enseignement de l'hydraulique
  - un atelier moteur
  - un atelier mécanique
  - un atelier soudure
  - un hall activités techniques
- de 10 hectares de parcelles pédagogiques
- d'infrastructures pédagogiques spécifiques :
  - une salle polyvalente modulable
  - un self-service
  - un centre de documentation et information
  - un espace de détente (foyer) : jeux, musique, espace télévision...
  - un plateau sportif.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Internat

Accueil des apprenants dans la limite des places disponibles. Pas d'hébergement pendant les vacances scolaires.

### Restauration en self-service

Repas pris au plateau avec choix varié au petit déjeuner. Entrées et desserts au choix au déjeuner et dîner.

Tarifs maximum :

4,35 €/repas

12,20 €/nuité

## Financement

Les formations sont prises en charge par différents financeurs (OPCO, CNFPT...)

## Rémunération des apprentis

Etre apprenti, c'est apprendre tout en étant rémunéré pendant toute la durée de son apprentissage, sur un certain pourcentage du SMIC variable en fonction de son âge et de l'année de formation.

Il est exonéré des charges salariales.

Age de l'apprenti	1ère année	2ème année	3ème année
Moins de 18 ans	27 % *	39 % *	55 % *
De 18 à 21 ans	43 % *	51 % *	67 % *
De 21 à 26 ans	53 % *	61 % *	78 % *
De 26 à 29 ans	100% (pas d'exonération des charges salariales)		



## Localisation et moyens d'accès

### Site de Dax

L'établissement est situé à 9 kilomètres au Sud de Dax, en direction de Peyrehorade.

Service de bus journalier entre le CFAAH et la ville de Dax. Deux arrêts à Dax (gare routière ou lycée de Borda) à partir desquels partent des correspondances pour toutes les Landes.

Contactez la Régie Régionale des Transports Landais RRTL

49 route de la Cantère

40990 Saint Vincent de Paul

tél : 05 58 91 11 44

rdtl.fr



### Site de Mugron

L'établissement est situé sur la commune de Mugron, route de Pomarez. (30 km de Dax et 30 km de Mont de Marsan)

Service de bus journalier : plusieurs lignes :

- Mont de Marsan – St Perdon – Le Leuy – Souprosse – Mugron (Lignes 1 et 22)
- Dax – Pontonx/Adour – Tartas – Poyanne – Laurède – Mugron (Ligne 1 le matin)
- Hinx – Gamarde les bains – Montfort en Chalosse – Baigts – Lahosse – Lourquen – Mugron (Ligne 3)
- Pomarez – Amou – Bergouey – Caupenne - Larbey – Caupenne – Mugron (Ligne 4)
- Hagetmau – Doazit – Maylis – Saint Aubin – Mugron (Ligne 5)
- Saint Sever – Montaut – Toulouzette – Hauriet – Nerbis – Mugron (Ligne 6)

Une navette circule tous les lundis matin et vendredi soir entre l'établissement et la gare de Dax.



Enseignement général et professionnel

Apprentissage

Formations adultes

#### DAX-OEYRELUY

Tél. 05 58 98 70 33

- Lycée Hector-Serres
- CFAAH des Landes
- CFPPA des Landes

#### MUGRON

Tél. 05 58 97 70 63

- Lycée de Chalosse
- CFAAH des Landes
- CFPPA des Landes

#### SABRES

Tél. 05 58 04 41 80

- Lycée Roger-Duroire
- CFA forestier régional
- CFPPA des Landes

#### SAMEDI 3 FÉVRIER

9h00 - 13h00

#### SAMEDI 16 MARS

9h00 - 13h00

#### MERCREDI 15 MAI

13h30 - 16h30

#### SAMEDI 16 MARS

9h00 - 17h00

#### MERCREDI 15 MAI

13h30 - 16h30